

---

## Assises régionales sur les risques naturels

Discours de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

12 octobre 2023 | La Réunion

---

[Protocole]

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

D'emblée, je souhaite remercier les organisateurs de cette troisième édition des Assises régionales sur les risques naturels d'avoir associé la Commission de l'océan Indien à ce rendez-vous d'échanges et de réflexion qui se tient à quelques semaines de la COP28 où, nous l'espérons, un accord formel sera entériné sur les pertes et dommages.

Certains parmi vous le savent, j'ai souvent tendance à questionner les choses. N'y voyez aucune malice de ma part mais, en préparant ma venue à La Réunion, je me posais justement une question sur l'intitulé de ces Assises que je formulerai ainsi : les risques qui sont au cœur de notre rencontre sont-ils véritablement naturels ?

Il est vrai que les trois grandes catégories de risques relèvent de la Nature qu'ils soient géophysiques comme les éruptions, géomorphologiques à l'image des glissements de terrain ou encore hydrométéorologiques à l'instar des cyclones.

Néanmoins, l'ère est qui est la nôtre se caractérise par l'impact de l'activité humaine sur les grands équilibres. Notre façon d'occuper l'espace comme nos manières de vivre, de produire et consommer, ont entraîné des bouleversements colossaux qui sont la marque de l'anthropocène.

Pour la plupart des risques donc on pourrait considérer que, s'ils ont des manifestations naturelles, la cause profonde et réelle n'est en revanche pas toujours naturelle. Notre époque est celle des multi-crisés dont nous sommes à la fois les responsables et les victimes.

---

J'ai souhaité partager avec vous ce questionnement pour que nous continuions à démontrer – et pas seulement aux sceptiques des effondrements en cours – qu'il nous revient d'agir collectivement parce que les risques sont autant naturels qu'anthropiques.

Mesdames, Messieurs,

Nous le savons toutes et tous, l'Indianocéanie est une région particulièrement vulnérable aux risques de catastrophes. Si nous pensons généralement aux cyclones et aux inondations qui sont des risques bien présents dans la conscience collective, nous devons aussi mieux prendre en compte et mieux communiquer sur les autres risques que sont les glissements de terrain, les séismes, les éruptions volcaniques ou encore les feux.

Les prévisions de moyen et long termes du climat, notamment sur la zone de l'Afrique australe et de l'océan Indien occidental, avancent une perturbations des cycles de précipitations et donc, des risques de sécheresse, des risques de pluies diluviennes suivies d'inondations. Au bout du compte, les conséquences sont humaines et humanitaires, économiques et matérielles, sanitaires et écologiques.

Le dérèglement climatique est un facteur aggravant. Il est, de fait, un défi que nous devons relever.

La Commission de l'océan Indien accompagne ainsi ses Etats membres dans le renforcement des capacités de prévision, de réduction et de gestion des risques. Notre approche est résolument globale, c'est non seulement toute la chaine des risques qui nous intéresse mais aussi la science, la formation, la sensibilisation, la politique publique et toujours en suivant une dynamique collective et en mobilisant les savoir-faire techniques de la région.

Toute une nouvelle génération de projets de la COI participent donc à la préparation de nos territoires face aux risques.

---

Je vous en donnerai quelques exemples :

- Le projet régional de renforcement de la résilience et de la réponse aux catastrophes financé par l'Union européenne engage directement la PIROI et le Bureau des Nations unies de réduction des risques de catastrophe. Il participe au renforcement des capacités des sécurités civiles et des cadres institutionnels en plus des capacités d'intervention. Il comprend un volet de plaidoyer et de sensibilisation – à cet égard, je crois que la PIROI et les sociétés nationales de la Croix-Rouge sont des acteurs cruciaux de la préparation des bénévoles comme des populations et dont l'un des bons exemples est l'application « Paré Pa Paré ». Vous aurez l'occasion d'en savoir plus sur ce projet avec nos collègues Gina Bonne et Shafik Bafakih ici présents à ces Assises.
- Le projet HYDROMET, cofinancés par l'AFD, le Fonds vert pour le climat et l'Union européenne à travers le programme ClimSA de l'OEACP a pour objet le renforcement des capacités de prévisions hydrométéorologiques des services nationaux en capitalisant sur les avancées du projet BRIO que nous avons mis en œuvre conjointement avec Météo France Réunion sur financement de la facilité Adapt'Action de l'AFD. Avec Hydromet, nous souhaitons accompagner le passage à une nouvelle génération de services climatiques qui éclaireront la prise de décision politique pour l'aménagement, la sécurité et la santé des populations ou encore pour la prise de décision économique dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme ou des pêches. De fait, les services climatiques développés devront irrigués aussi les services en charge de la sécurité civile et participer au fonctionnement effectif des dispositifs nationaux d'alerte précoce.
- Un dernier exemple avec le projet RECOS de résilience côtière, financé par l'AFD, qui mobilise les réseaux de scientifiques et contribue, entre autres, à la mise en place de solutions d'aménagements littoraux basés sur la nature. L'objectif est de renforcer la résilience des milieux côtiers et de démontrer

---

la valeur ajoutée, économique, sociale et environnementale, des solutions inspirées du génie des écosystèmes, notamment face aux conséquences des dérèglements climatiques.

Ces quelques projets de la COI – et ce ne sont pas les seuls – sont autant de dynamiques d'actions qui visent la résilience de l'Indianocéanie et donc la réduction des risques.

Cela étant, je pense qu'il nous faut réfléchir aux moyens d'engager l'échelon intergouvernemental, c'est-à-dire l'échelle COI, dans d'autres actions complémentaires. Je pense à des sujets qui ont une emprise territoriale forte, autrement dit, le local et le national sur lesquels la COI n'a pas mandat.

Ces sujets, ce sont, d'une part, les politiques publiques d'aménagement du territoire et, d'autre part, l'enjeu de la disponibilité, de l'accès et de la gestion des ressources en eau.

L'aménagement du territoire est une politique publique transversale qui doit nécessairement intégrer les questions des risques. On le voit ici et là, l'urbanisation n'est pas toujours maîtrisée, des milieux naturels sont dégradés ou simplement rasés ce qui impactent négativement, gravement et durablement sur les services écosystémiques qu'ils rendent tant sur le plan économique et social que sur le plan de la sécurité et de la résilience face aux risques. L'aménagement de nos territoires devrait sans doute être une politique publique centrale dans nos îles et pas seulement. En effet, 20% de la population mondiale vit à moins de 30 km des côtes – c'est jusqu'à 100% dans certains de nos Etats membres. Ces littoraux sont pour certains de basse altitude. C'est donc une question centrale de la manière d'habiter et d'occuper l'espace qui est posée avec d'autant plus d'urgence que les risques s'accroissent.

Le second sujet sur lequel la COI n'a pas de mandat et qui relève parfois de la compétence des collectivités locales, c'est la question de l'eau. Il n'y a pas de ressource plus vitale ; elle est, je le crois fermement, un bien public qui doit être géré avec la plus grande transparence, la plus grande efficacité et la plus grande équité. Là encore, la COI n'a pas de mandat effectif sur

cette problématique mais il me semble que c'est un sujet directement corrélé à celui des risques : le dérèglement du climat comme les usages qu'on a de cette ressource occasionnent des risques croissants.

Mesdames et Messieurs,

Ces Assises offrent une occasion d'échanger sur tous ces sujets et de bâtir des actions communes, de partager les bonnes pratiques, de soutenir les actions en cours ou d'en définir de nouvelles. Je tiens une nouvelle fois à remercier les organisateurs d'y avoir convié la COI qui a des expériences à partager et qui reste à l'écoute des expériences de chacune et chacun d'entre vous.

Je souhaite également en profiter pour remercier nos partenaires, dont l'Union européenne, l'Agence française de développement, le Fonds français pour l'environnement mondial, le Fonds vert pour le climat, l'OEACP ou encore la PIROI, Météo France Réunion et l'UNDRR, entre autres, avec lesquels nous conduisons des actions structurantes et de long terme pour la résilience de l'Indianocéanie. Je vous remercie de votre attention.